



Ecole Saint Cyr – Sainte Julitte

2, route de Louvigné

53 210 ARGENTRE

Mail : st-cyr.ste-julitte@wanadoo.fr

Site : <http://www.steyr-stejulitte.fr>



CIRCULAIRE DE RENTREE 2020-2021

A lire et à conserver. Merci

En septembre prochain, l'école accueillera environ 150 élèves répartis
en six classes de la façon suivante :

- **Classe de TPS-PS-MS** : Enseignante : Nathalie TULARD / ASEM : Sylvie MESLIER.
- **Classe de MS-GS**: Enseignante : Magali GRUDE / ASEM : Nelly RIAANT
- **Classe de CP-CE1**: Enseignante : Annick MELLIER
- **Classe de CE1-CE2** : Enseignante : Patricia LEPAGE
- **Classe de CE2-CM1** : Enseignante : Virginie JEUDY
- **Classe de CM2** : Enseignants : Audrey De PONTFARCY / Sébastien COUTELLE

Un courrier joint indique la future classe de votre enfant pour la rentrée de septembre

- **Enseignement spécialisé** : Sandrine Le Limantour présente 2 demi-journées par semaine.
- **AESH** : Mélanie JOUIE et Coralie LESTAS.
- **Agent d'entretien** : Nathalie CAILLEBOTTE

HORAIRES DE L'ECOLE :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi.

Matin : 8h45 – 12h00

Après-midi : 13h30 – 16h30

Le matin le portail est ouvert à 8h30.

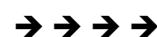
Après le déjeuner, le portail est ouvert à 13h20.

NOUVEAUTE SEPTEMBRE 2020

Le matin, l'accueil se fait désormais pour les enfants dans les classes entre 8h30 et 8h45...

...sauf pour les élèves dont l'enseignant(e) est au portail (1 matin sur 4).

Pas de changement pour les enfants de maternelles. Les parents les accompagnent jusqu'à leur classe entre 8h30 et 8h45.



ASSURANCE SCOLAIRE :

Votre enfant doit être obligatoirement couvert :

- **En responsabilité civile.**
- **En individuelle accident.**

1/ Soit vous fournissez une attestation de votre propre assurance **mentionnant bien clairement ces 2 garanties.**

2/ Soit vous souscrivez (uniquement pour l'Individuelle accident) à l'assurance Mutuelles Saint Christophe proposée par l'école. Dans ce cas établir le chèque à l'ordre de OGEC Saint Cyr-Sainte Julitte. Ensuite c'est à vous de télécharger l'attestation dans l'Espace Parents.

ABSENCES :

Toute absence doit être signalée. Merci de nous prévenir le plus tôt possible. Vous pouvez laisser un message sur le répondeur ou envoyer un mail sur l'adresse de l'école.

GARDERIE ET CANTINE :

La garderie et la cantine sont des services municipaux. Merci de vous adresser aux agents concernés.

En cas d'absence, vous devez absolument prévenir la mairie et vous désinscrire du portail. Devant le manque de respect de cette règle, la municipalité se voit dans l'obligation de facturer tous les repas non annulés pour la prochaine rentrée.

LES SORTIES SCOLAIRES

Afin d'éviter de vous demander à plusieurs reprises des petites sommes de 3 ou 4 €, nous mettons en place un forfait « sorties scolaires ». Pour l'année 2020/2021 ce forfait sera de 20€/enfant. Ce forfait englobera toutes les petites sorties hormis l'activité piscine.

En fin d'année, en fonction des absences et du nombre de sorties nous ajusterons le coût plus élevé de la sortie de fin d'année. En cas de reliquat, il vous sera redonné par l'OGEC.

Ce forfait ne concerne pas les classes découvertes et la grande sortie de fin d'année.

Faire un chèque à part pour ce forfait à l'ordre de OGEC Saint Cyr – Sainte Julitte.

CALENDRIER SCOLAIRE 2020-2021

Rentrée scolaire des élèves : mardi 1^{er} septembre 2020

Congés de la Toussaint : du vendredi 16 octobre au lundi 2 novembre 2020

Congés de Noël : du vendredi 18 décembre au lundi 4 janvier 2021.

Congés de Février : du vendredi 19 février au lundi 08 mars 2021.

Congés de Pâques : du vendredi 23 avril au lundi 10 mai 2021.

Pont de l'Ascension : du mardi 11 mai au lundi 17 mai 2020.

Fin de la classe : le mardi 6 juillet 2021.

Réunion de classe de rentrée : dates et horaires vont seront communiqués à la rentrée.

Documents à rapporter à l'école et au plus tard à la rentrée ou à déposer dans la boîte de l'école jusqu'au 15 juillet

- La fiche individuelle de renseignements recto/verso corrigée si besoin. (nouvelle fiche uniquement pour les nouveaux enfants).
- L'attestation d'assurance ou la demande d'adhésion.
- Les fournitures scolaires demandées par niveau de classe.
- Le forfait « sorties scolaires » de 20€ (si possible par chèque à l'ordre de l'OGEC).
- Charte OGEC / APEL.
- Imprimé contribution scolaire.

Merci de conserver cette circulaire de rentrée.

Je vous souhaite un bel été et vous remercie de votre confiance accordée au cours de cette année scolaire qui fut inhabituelle pour nous tous.

Cordialement.

Sébastien COUTELLE